

AVIS PUBLIC

PROMULGATION DEMANDE DE PPCMOI 2025-0068

RÉSOLUTION N°26-03R-121 POUR UNE DEMANDE DE PROJET PARTICULIER DE CONSTRUCTION, DE MODIFICATION OU OCCUPATION D'UN IMMEUBLE (PPCMOI) – LOT 6 479 524, RUE VICTORIA.

AVIS PUBLIC est, par les présentes donné, par la soussignée, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Sainte-Julienne que le conseil municipal a adopté, lors de la séance ordinaire du 10 mars 2026, la résolution n°26-03R-121 pour une demande de projet particulier de construction, de modification ou occupation d'un immeuble (PPCMOI) pour le lot 6 479 524 situé sur la rue Victoria.

Cette résolution est entrée en vigueur le 30 avril 2026 en vertu du certificat de conformité #CC-SJU/2026-002 émis par la directrice générale et greffière-trésorière de la MRC de Montcalm.

Toute personne intéressée par cette résolution peut en prendre connaissance au bureau de la greffière-trésorière/directrice générale au 2450, rue Victoria, aux heures habituelles de bureau.

Cette résolution entre en vigueur conformément à la Loi.

Donné à Sainte-Julienne, ce septième (7) jour du mois de mai deux mille vingt-six (2026).

(signé)

Nathalie Girard

Directrice générale et greffière-trésorière